

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2016

#### DELIBERATION N°CC/2016.00242

#### BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET PRINCIPAL 2016 ET DES BUDGETS ANNEXES ET AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 23 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 85

Nombre de pouvoirs : 11

Nombre de voix : 96

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Christine BUFFARD, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Alexandra CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Eliane LEGROS, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Babette LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Joelle RICARD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Michel BEAL donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Pascal GARRIDO,  
Mme Andonella FLECHET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
Mme Stéphanie MOREAU donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Jennifer BONJOUR, M. Henri BOUTHEON,  
M. Olivier BROUILLOUX, Mme Hélène BRUYERE, M. Paul CELLE,  
M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Marc CHAVANNE, Mme Patricia CORTEY,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE,  
M. Marc FAURE, M. Christian FAYOLLE, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE,  
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON,  
M. Yves MORAND, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT,  
M. Florent PIGEON, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX,  
Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, M. Alain SCHNEIDER, M. Gérard TARDY,  
Mme Sylvie THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Maurice VINCENT

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2016

### BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET PRINCIPAL 2016 ET DES BUDGETS ANNEXES ET AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Le projet du Budget Supplémentaire 2016 a pour objet :

- d'une part de reporter en 2016 les crédits engagés sur l'année 2015, ainsi que de reprendre les résultats de l'exercice 2015,
- de procéder à l'ajustement du Budget Primitif 2016,
- de prendre en compte les dépenses et recettes liées aux nouvelles compétences résultant du passage en Communauté Urbaine.

\* \* \* \* \*

#### **PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016**

##### **I - LE BUDGET PRINCIPAL**

*Pour faciliter la présentation du Budget Supplémentaire, les inscriptions liées aux impacts du passage de Saint-Etienne Métropole en Communauté Urbaine seront identifiées en couleur dans le rapport.*

##### **1 – Les reports d'investissements :**

Le montant des reports s'élève à :

- 32 331 177,60 € en dépenses
- 12 616 927,82 € en recettes

Le financement de ces reports est assuré par un excédent d'investissement reporté de 7 947 192,74 € et d'une affectation du résultat de fonctionnement de 11 767 057,01 €.

Le détail des reports pour chacune des opérations d'investissement du Budget Principal figure au Compte Administratif 2015.

## **2 – Les inscriptions au Budget Supplémentaire (hors écritures d'ordre et doubles comptes) :**

### **2.1 – Les recettes disponibles pour le Budget Supplémentaire :**

#### ***En fonctionnement :***

- l'excédent reporté constaté au Compte Administratif 2015 .....	14 614 987,00 €
- les recettes complémentaires au BS .....	210 654,00 €
- la bonification de DGF (passage en CU) .....	8 200 000,00 €
- l'ajustement de l'attribution de compensation .....	13 500 000,00 €
<i>(ce montant restant à affiner à l'issue des travaux de la CLECT)</i>	
- les recettes liées aux remontées de compétences .....	4 580 500,00 €
- Total des recettes de fonctionnement disponibles.....	<b>41 106 141,00 €</b>

#### ***En investissement :***

- des subventions et cessions .....	995 650,00 €
- un ajustement du FCTVA (dont 2 099 200 € passage en CU) ...	2 399 178,00 €
- des fonds de concours voirie des communes.....	3 000 000,00 €
<i>(enveloppe provisionnelle au titre de la voirie transférée)</i>	
- les emprunts liés au passage en CU .....	7 759 000,00 €
<i>(principalement au titre de la voirie transférée)</i>	
- Total des recettes d'investissement disponibles.....	<b>14 153 828,00 €</b>

**Soit un total de 55 259 969,00 €**

### **2.2 – Utilisation des recettes disponibles :**

Il est proposé de répartir les recettes disponibles de la manière suivante :

#### ***En fonctionnement :***

- dépenses nouvelles passage en CU .....	7 978 300,00 €
- provision pour la sécurisation de la dette .....	2 000 000,00 €
<i>(portant ainsi le montant total de la provision à 10 000 000 €)</i>	
- des ajustements sur les dépenses du BP .....	644 606,00 €
<i>(ces ajustements de dépenses font l'objet d'explications détaillées ci-après)</i>	
- dépenses imprévues .....	2 000 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement.....	<b>12 622 906,00 €</b>

### **En investissement :**

- dépenses nouvelles passage en CU .....	24 143 800,00 €
<i>(ces crédits permettront le financement des actions correspondant aux diverses compétences exercées jusqu'alors par les communes)</i>	
- l'ajustement sur les emprunts .....	9 800 000,00 €
<i>(cet ajustement permettra de maîtriser l'évolution de l'endettement)</i>	
- des ajustements sur les dépenses du BP .....	829 181,00 €
<i>(ces ajustements de dépenses font l'objet d'explications détaillées ci-après)</i>	
- fonds de financement des opérations PPI .....	3 016 600,00 €
<i>(capacité d'intervention notamment rendue possible par les recettes complémentaires de DGF liées au passage en CU ; l'affectation sera à préciser sur des opérations du PPI prêtes à être engagées)</i>	
- avance à CAP Métropole pour le programme Novaciéries .....	3 800 000,00 €
<i>(pour permettre de réduire les frais financiers et d'augmenter à terme le retour sur investissement du programme d'aménagement)</i>	
- dépenses imprévues .....	1 047 482,00 €
	<hr/>
Total des dépenses de d'investissement.....	<b>42 637 063,00 €</b>

**Soit un total de 55 259 969,00 €**

*Il est à noter qu'en fonctionnement comme en investissement, des opérations d'ordre patrimoniales en dépenses et en recettes sont inscrites pour le réaménagement des emprunts structurés avec la SFIL.*

### **3 – Les ajustements de dépenses par rapport au Budget Primitif :**

Pour chaque secteur d'activité, déduction faite des transferts de crédits (équilibrés entre articles ou entre sections), le détail est le suivant :

#### **3.1 – Economie, Enseignement Supérieur, Innovation et Numérique, Attractivité du Territoire et Design**

##### **❖ Développement économique**

*En fonctionnement*, 35 000 € sont nécessaires pour le versement d'une l'indemnité suite au protocole transactionnel avec la société Carchi, 34 500 € de loyers, charges et taxe foncière 2015 versés à l'EPASE pour le bâtiment de l'imprimerie sur le site Manufacture Plaine Achille.

Un supplément de 8 000 € pour l'organisation de la 2<sup>ème</sup> conférence économique est inscrit.

Une recette de 36 000 € est inscrite pour le loyer, dû par le liquidateur, des locaux mis à disposition pendant la liquidation d'Elifrance.

En investissement, sont nécessaires :

- l'annulation d'une dépense prévue pour le rachat d'équipements à la SEDL sur la zone de la Sauvagère pour un montant de -1 363 000 €. Cette opération de rachat est reportée sur l'exercice 2017.
- la reprise du résultat du budget annexe Zones Industrielles qui se traduit par un remboursement d'avance au budget principal pour 3 144,61 €.
- une avance pour le budget Zones Industrielles de 1 045 732 € pour le transfert des zones de Stelytec et des Volons sur ce budget suite à la fin de concession avec la SEDL, en contrepartie, l'annulation des reports d'investissement sur ces 2 opérations sur le Budget Principal.
- un ajustement de crédits pour des travaux d'aménagement sur le site de Métrotech à Saint-Jean-Bonnefonds à hauteur de 100 000 € (installation de la société Dematic). Au niveau des recettes liées aux cessions, l'annulation de la vente du 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Fauriel (-200 000 €) et l'inscription de la vente du bâtiment EGET à Saint-Etienne (165 000 €) et d'un terrain sur le site de Novacieries à Saint-Chamond (128 610 €).

#### ❖ **Plan Emploi Insertion**

En fonctionnement, inscription d'un montant de 22 000 € pour des actions 2016.

Une recette complémentaire de 222 000 € est enregistrée au titre des participations du FSE pour le PLIE au titre de l'année 2015.

#### ❖ **Attractivité du Territoire**

##### **Tourisme**

En fonctionnement, l'inscription d'une subvention complémentaire de 100 000 € pour l'Office de Tourisme Communautaire, le versement de cette subvention est conditionné à la labellisation UNESCO du patrimoine le Corbusier à Firminy. Le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme pour 43 661 € au titre de l'exercice 2015.

En investissement, une inscription d'une dépense complémentaire de 5 000 € pour le plan de jalonnement, et d'une recette de 7 500 € correspondant à une subvention CFAC pour le jalonnement de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez.

##### **Sport**

En fonctionnement, 30 000 € doivent être inscrits pour la convention avec le club de Hand-Ball féminin Saint-Etienne-Andrézieux, conformément aux critères définis dans la délibération prise par le Conseil de Communauté dans sa séance du 3 juin 2015 relative au soutien financier aux clubs sportifs de haut niveau.

Une recette supplémentaire de 316 940 € pour la mise à disposition du stade Geoffroy-Guichard à l'ASSE correspondant à l'ajustement de la part variable pour la saison 2015/2016.

En investissement, les crédits alloués au BP 2016 au Nautiform à Andrézieux-Bouthéon sont réajustés et une AP CP est ouverte. Les reports permettront de couvrir les dépenses de programmation, une partie de la MOE, les clôtures et la vidéoprotection sur l'exercice.

## **Musée d'Art Moderne et Contemporain**

En investissement, une dépense nouvelle de 225 000 € est proposée pour l'aménagement des locaux du Musée conformément aux engagements d'amélioration des conditions de travail pris par la collectivité.

### **❖ Enseignement Supérieur**

En investissement, il est proposé d'annuler des reports à hauteur de -1 M€ correspondant à des révisions et DGD négatifs, des provisions pour imprévus non utilisées et des travaux qui ne seront pas réalisés.

### **❖ Innovation et Numérique**

En fonctionnement, 11 000 € sont nécessaires pour faire face aux dépenses d'abonnement ADSL dans les écoles.

En investissement, il est proposé d'accélérer les programmes engagés avec un abondement du fonds local pour l'innovation de 575 000 €, d'inscrire 125 000 € de crédits supplémentaires sur l'opération « Manutech BHT ». Sur le budget « Numérique », des fonds de concours aux communes pour 60 000 € et des subventions d'équipement versées auprès des programmes d'accélération de startups à hauteur de 125 000 € ont été inscrits. Enfin, des dépenses supplémentaires pour 75 000 € ont été prévues pour l'opération « Métropole du futur ».

## **3.2 – Environnement Services aux Usagers**

### **❖ Valorisation des déchets et collecte des ordures ménagères**

En investissement, il est prévu une recette de 16 000 € pour des cessions de bennes à ordures ménagères et de Fonds Mobile Articulé (FMA). 15 000 € sont nécessaires pour ajuster les crédits d'acquisition de bennes à ordures ménagères. Des fonds de concours aux communes sont inscrits à hauteur de 80 000 € pour résorber les points noirs de la collecte des déchets. En contrepartie, des crédits affectés au tri multi matériaux et aux apports volontaires ont été diminués ou annulés.

### **❖ Contrats rivières**

En investissement, un ajustement de toutes les opérations d'investissement effectuées sur les trois bassins versants du Furan, du Gier et de l'Ondaine justifie l'inscription de dépenses pour 348 600 € et de recettes pour 151 500 € sur 2016.

D'autre part, dans le cadre du Fonds Barnier, un crédit de 310 000 € vient compléter les reports de 503 500 € pour les travaux de déconstruction d'un bâtiment et l'acquisition d'un bien pour la prévention des risques naturels majeurs. Une recette de 516 000 € est attribuée pour le financement de ces opérations.

### **❖ Voirie**

En fonctionnement, l'extinction de l'éclairage de la zone industrielle de Molina à La Talaudière, envisagée au moment du Budget Primitif, n'a pu être mise en œuvre. Il convient de réinscrire la somme de 25 000 €.

En investissement, sont nécessaires :

- un complément de 728 025 € pour couvrir l'appel de fonds 2016 de l'Epase pour le PEP du Pont de l'Ane.
- un ajustement de 22 000 € pour finaliser les études sur l'opération échangeurs sur la Vallée du Gier. Cette opération est subventionnée par le Département de la Loire et une recette à hauteur de 27 500 € est inscrite.

Par ailleurs, le projet de la réalisation d'une piste cyclable sur la commune de Saint-Priest-en-Jarez étant abandonné, il convient d'annuler les reports sur cette opération à hauteur de -256 000 €.

Enfin, une enveloppe de solidarité voirie de 600 000 € est proposée au titre de cette année.

#### ❖ **Eaux pluviales**

En fonctionnement, 70 000 € de crédits sont nécessaires pour des travaux d'entretien et de réparation des réseaux.

### **3.3 – Développement durable**

En fonctionnement, 134 186 € sont inscrits pour permettre le réajustement des subventions à différents organismes (42 000 € pour ALEC42 pour l'accompagnement dans des projets de rénovation énergétique, 50 000 € pour Ondaine Agro pour un projet sur le biodiesel, 30 000 € pour l'Ecole des Mines pour le développement d'outils d'aide à la décision pour la rénovation énergétique des logements, 5 000 € pour la Frapna, 5 000 € pour CIRRID...).

Pour le plan vert et bleu, des études concernant les corridors écologiques subventionnées à 80 % font l'objet d'une inscription en dépense de 45 000 € et d'une recette de 36 000 €.

Divers crédits de fonctionnement pour des ajustements à hauteur de 35 600 € ont été inscrits (10 000 € pour l'étude portant sur le biodiesel, 8 300 € de cotisations, 8 000 € d'animation pour la Semaine du développement durable, 2 500 € pour les mesures du bruit et 6 800 € de frais divers)

Une recette de l'ADEME pour 40 063 € pour la plateforme de la rénovation énergétique est prévue.

En investissement,

La phase 2 du projet TEPCV, subventionnée à 80 % par l'Etat, est lancée et entraîne l'inscription d'une dépense de 100 500 € et d'une recette de 80 300 €. L'acquisition et l'installation de 3 bornes pour la charge des véhicules électriques sur le territoire nécessitent des crédits à hauteur de 32 000 €.

### **3.4 – Prospective et Aménagement du Territoire**

#### ❖ **Prospective et Aménagement du territoire**

En fonctionnement, la fermeture temporaire de certaines aires d'accueil des gens du voyage entraîne une diminution des crédits de fonctionnement à hauteur de – 49 000 €.

187 000 € prévus en dépenses de fonctionnement au Budget Primitif sont basculés en section d'investissement. Il s'agit de régler des procédures de PLU élaborés par Epures pour le compte de Saint-Etienne Métropole.

En investissement, un ajustement de 250 000 € de crédits est nécessaire pour le paiement de la participation à l'Epase dans le cadre de la Convention Territoriale de Coopération Métropolitaine.

Pour l'habitat, des retards sur des programmes 2016 ne permettront pas le versement des participations, il convient d'annuler 295 000 € de crédits qui seront reportés sur les exercices suivants.

Une dépense de 210 000 € et une recette de 30 000 € prévues au titre de travaux sur les aires d'accueil des gens du voyage sont supprimées.

### **3.5 – Construction, aménagement opérationnel, patrimoine**

#### **❖ Patrimoine**

En fonctionnement, un ajustement de 15 000 € d'entretien de bâtiments et de terrains est inscrit (10 000 € sur la Halle Couzon suite à une intempérie, 5 000 € pour les sites de Profilor, terrains sur la zone de Chalayère, cheminée Châteauneuf...)

### **3.6 – Euro 2016**

En fonctionnement, 337 000 € de crédits supplémentaires sont nécessaires pour l'organisation de la manifestation et les exigences de sécurité liées à l'évènement (100 000 € pour le nettoyage, 150 000 € pour le PC sécurité, 60 000 € de frais de personnel pour la Fan Zone et 27 000 € de frais divers). En contrepartie, un ajustement des recettes à hauteur de 150 000 € est prévu (ce qui porte le total des recettes à 1 833 000 €, dont 220 000 € de l'UEFA, 380 000 € de l'Etat, 200 000 € du Département, 100 000 € de partenaires et 933 000 € de location du stade).

En investissement, 20 000 € de crédits sont inscrits pour la signalétique autour du stade.

### **3.7 – Ressources, Finances Gestion**

#### **❖ Informatique**

En investissement, on peut noter une inscription de 15 000 € pour l'acquisition et la migration du logiciel OFEA en version web, l'utilisation de ce logiciel étant mutualisée, une recette de 6 930 € est inscrite pour la participation de la Ville de Saint-Etienne

#### **❖ Ressources Humaines**

En fonctionnement, 409 000 € de crédits supplémentaires sont nécessaires notamment pour absorber la hausse de la valeur du point de 0,6 % au 1<sup>er</sup> juillet.

## **II - LE BUDGET ANNEXE TRANSPORT ET MOBILITE**

**Le Budget Supplémentaire annexe 2016 des transports et de la mobilité enregistré :**

### **1 - Les reports d'investissements :**

Le montant des reports d'élève à :

- 4 451 932,77 € en dépenses
- 1 074 952,42 € en recettes

Soit un solde négatif de – 3 376 980,35 €

Le détail des reports pour chacune des opérations d'investissement du budget des transports figure au Compte Administratif 2015.

## **2 - Les inscriptions nouvelles au Budget Supplémentaire hors opérations d'ordre :**

Les inscriptions nouvelles du Budget Supplémentaire s'élèvent à 3 838 946,96 € :

- 1 283 014,19 € en fonctionnement,
- 2 555 932,77 € en investissement.

D'une manière générale le financement des dépenses nouvelles doit être assuré par :

- l'excédent de fonctionnement et d'investissement reporté,
- diverses recettes supplémentaires constatées en fonctionnement ou en investissement,
- le cas échéant le recours à l'emprunt

### **2.1 - Les recettes de fonctionnement disponibles pour le Budget Supplémentaire :**

- l'excédent reporté constaté au Compte Administratif 2015 ..... 1 282 704,16 €

### **2.2 - Utilisation des recettes de fonctionnement disponibles :**

Il est proposé d'affecter les recettes de fonctionnement disponibles à l'autofinancement de l'investissement.

## **3 - Les inscriptions nouvelles du Budget Supplémentaire (dépenses et recettes) :**

En section d'investissement, les inscriptions nouvelles en dépenses portent sur :

- l'augmentation des crédits prévus pour l'acquisition de rames de tramway du fait de la livraison plus rapide que prévue (+ 4 500 000 €)
- un complément pour l'acquisition d'un véhicule propre au gaz pour la livraison des marchandises « frais » en centre-ville (42 000 €) par Simplicité.
- une annulation de reports sur l'aménagement du dépôt Transparc pour - 615 000 € (les travaux se réaliseront sur 2017).
- le projet du pôle d'échange sur le secteur de La Terrasse est annulé (-240 000 €).
- un ajustement de crédits à hauteur de - 42 000 € sur l'opération de rénovation du matériel urbain.
- une opération de régularisation de la TVA équilibrée en dépense et en recette pour prendre en compte le nouveau régime fiscal mis en place au 1<sup>er</sup> mars 2016 dans le cadre de la DSP Transports (-5 541 000 €) sur les investissements prévus au BP.

En recette, en plus de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, on note la reprise de l'excédent d'investissement de 2015 pour 2 547 718,68 € et l'inscription d'un emprunt complémentaire d'un montant de 2 362 296 €.

## **III - LE BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES**

Il est proposé dans un premier temps de prendre en compte la reprise du résultat constaté au Compte Administratif 2015 en recettes d'investissement soit 3 144,61 € et à en proposer

l'affectation au remboursement de l'avance de Saint-Etienne Métropole au Budget Annexe des Zones Industrielles pour 3 144,61 €.

En section d'exploitation, les mouvements proposés portent sur la reprise des zones de Stelytec et des Volons sur le budget Zones Industrielles pour 1 045 732,43 € et sur un ajustement des crédits inscrits en dépenses et en recettes en raison de cessions non réalisées (-510 000 €)

En section d'investissement, une recette correspondant à l'avance du Budget Principal pour 1 045 732,43 € pour financer le transfert des zones de Stelytec et des Volons sur le budget Zones Industrielles.

On peut noter également des opérations d'ordre entre section, équilibrées en dépenses et en recettes, qui constatent les variations de stocks suite à l'intégration des 2 nouvelles zones.

#### **IV - LES BUDGETS ANNEXES ASSAINISSEMENT**

##### **A – ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

###### **1 - Les reports d'investissements :**

Le montant des reports s'élève à :

- 4 010 354,58 € en dépenses
- 2 306 623,11 € en recettes

Soit un solde négatif de de - 1 703 731,47 € couvert par l'affectation du résultat de fonctionnement 2015

###### **2 - Les inscriptions nouvelles au Budget Supplémentaire (hors écritures d'ordre et doubles comptes)**

Les inscriptions nouvelles du Budget Supplémentaire s'élèvent à 911 115,90 € dont :

- 611 115,90 € en dépenses de fonctionnement,
- 300 000,00 € en dépenses d'investissement

D'une manière générale le financement des dépenses nouvelles doit être assuré par :

- l'excédent de fonctionnement reporté,
- diverses recettes supplémentaires constatées en fonctionnement ou en investissement,
- le cas échéant le recours à l'emprunt

## **2.1 - Les recettes de fonctionnement disponibles pour le Budget Supplémentaire :**

- l'excédent reporté constaté au Compte Administratif 2015 de .....	1 633 287,90 €
- recettes de fonctionnement supplémentaires au BS .....	<u>277 828,00 €</u>
- Total des recettes de fonctionnement disponibles .....	1 911 115,90 €

## **2.2 – Utilisation des recettes de fonctionnement disponibles :**

Il est proposé de répartir les recettes de fonctionnement disponibles de la façon suivante :

- section de fonctionnement au Budget Supplémentaire .....	611 115,90 €
- majoration de l'autofinancement de l'investissement .....	<u>1 300 000,00 €</u>
	1 911 115,90 €

## **3 – Les propositions nouvelles du budget supplémentaire**

Globalement et par secteur de dépenses, ces inscriptions se présentent comme suit :

### En section "Exploitation" :

En dépense d'exploitation, la majoration proposée des dépenses de 611 115,90 € résulte :

- d'inscriptions nouvelles afin d'ajuster les crédits nécessaires, à savoir :
  - 15 000 € pour l'ajustement de crédits concernant les études de zonage assainissement, 18 500 € pour une prestation complémentaire du délégataire de Châteauneuf et 180 000 € concernant les prestations de service relatives aux stations d'épuration. 180 000 € sont inscrits également en recettes complémentaires à ce titre et une réduction de crédits de 1 106 € est également opérée.
  
  - 120 000 € nécessaires au chapitre 65 pour le financement des créances irrécouvrables qui seraient proposées par le comptable de Saint-Etienne Métropole (impossibilité de recouvrement) ou des créances éteintes suite à rétablissement personnel (effacement de dettes suite au jugement du tribunal d'instance ou liquidation judiciaire).  
Cette inscription nouvelle est compensée en partie par la reprise de la provision pour créances douteuses de 97 828 € constituée au BS 2015 à cet effet.
  
  - 20 000 € en dépenses exceptionnelles correspondant au remboursement à certaines communes d'admissions en non valeurs ou d'effacements de dettes antérieures à la remontée de compétence assainissement en 2011 (pour la seule part assainissement).
  
- de la nécessité de constituer des provisions selon la norme comptable M49 relative aux services publics d'eau et d'assainissement,

• lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable. C'est le cas pour 145 272 € de créances douteuses sur les 4 derniers exercices.

• lors de la présentation d'un contentieux devant le juge. Trois dossiers relatifs à la participation pour raccordement à l'égout (PRE) sont concernés : dossier Grange investissement 15 000 €, Vocanson Fillon investissement 31 250 € et la SARL « Le Clos de la Croisette » 67 200 €.

En section "Investissement" :

En dépenses, les inscriptions proposées concernent l'inscription de crédits provisionnels au chapitre 23 à hauteur de 300 000 €,

En recettes, l'emprunt peut être réduit de 1 000 000 € compte tenu de l'autofinancement complémentaire de 1 300 000 €.

**B – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

**1 - Les reports d'investissements : néant**

**2 - Les inscriptions nouvelles au Budget Supplémentaire (hors écritures d'ordre et doubles comptes)**

Les inscriptions nouvelles du Budget Supplémentaire s'élèvent à 32 916,03 € dont :

- 80,10 € en fonctionnement,
- 32 835,93 € en investissement.

D'une manière générale le financement des dépenses nouvelles doit être assuré par :

- l'excédent de fonctionnement reporté,
- diverses recettes supplémentaires constatées en fonctionnement ou en investissement,
- le cas échéant le recours à l'emprunt

**2.1 - Les recettes de fonctionnement disponibles pour le Budget Supplémentaire :**

- l'excédent reporté constaté au Compte Administratif 2015 .....	80,10 €
- Total des recettes de fonctionnement disponibles.....	80,10 €

**2.2 – Utilisation des recettes de fonctionnement disponibles :**

Il est proposé de répartir les recettes de fonctionnement disponibles de la façon suivante :

- section de fonctionnement au Budget Supplémentaire ..... 80,10 €

### **3 – Les propositions nouvelles du Budget Supplémentaire**

Déduction faite des transferts de crédits (équilibrés entre articles ou entre sections), les propositions de dépenses nouvelles s'élèvent à :

- 80,10 € en fonctionnement
- 32 835,93 € en investissement

Globalement et par secteur de dépenses, ces inscriptions se présentent comme suit :

#### En section "Exploitation" :

En dépense d'exploitation, les inscriptions nouvelles concernent l'ajustement des charges à caractère général pour 80,10 €.

#### En section "Investissement" :

En dépenses, les inscriptions proposées correspondent à l'augmentation des crédits de dépenses d'équipement à hauteur de 32 853,93 € correspondant à des crédits provisionnels concernant des dépenses d'équipement spécifique au service d'assainissement,

### **V- LE BUDGET ANNEXE EAU**

Les inscriptions nouvelles en dépenses de fonctionnement et d'investissement résultent pour l'essentiel :

- d'un ajustement de crédits relatif à la dette reprise par Saint-Etienne Métropole (en particulier le surcoût budgétaire dû aux ICNE non contrepassés à fin 2015 par les communes ou les syndicats dissous)
- de l'inscription complémentaire de crédits au chapitre 67 compte tenu du volume plus important que prévu d'annulation de titres sur exercices antérieurs (erreur ou correction de facturation).

Elles sont financées essentiellement par la réduction des charges à caractère général.

### **VI - LE BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR**

Les inscriptions nouvelles en dépenses et recettes sont des ajustements budgétaires qui prennent en compte des données complémentaires de l'activité réseau de chaleur.

### **VII - LE BUDGET ANNEXE PARKING**

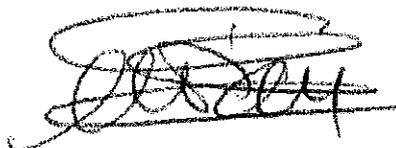
Les inscriptions nouvelles en dépenses et recettes sont des ajustements budgétaires qui prennent en compte des données complémentaires de l'activité parking.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **approuve le projet de Budget Supplémentaire 2016 présenté ci-dessus ainsi que les autorisations de programmes et les crédits de paiement joints en annexe.**

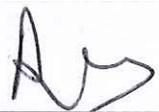
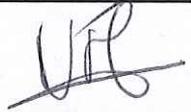
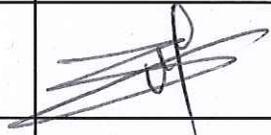
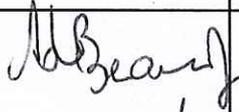
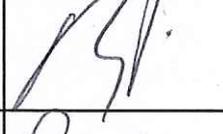
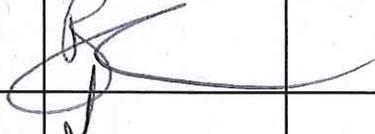
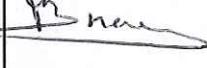
**Ce dossier a été adopté à la majorité avec 3 voix contre et 9 abstentions.**

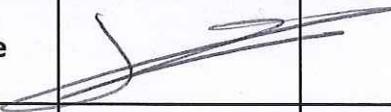
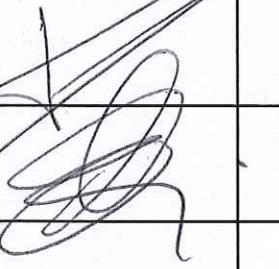
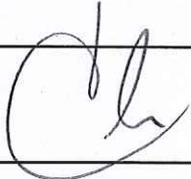
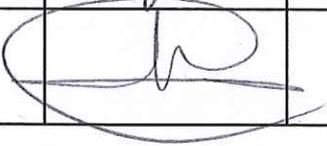
Pour extrait,  
Le Président,

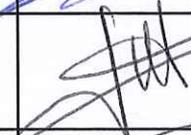
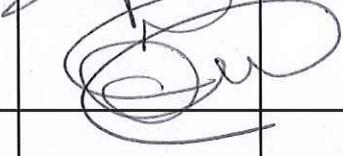
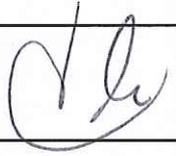
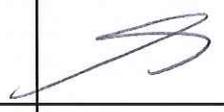
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

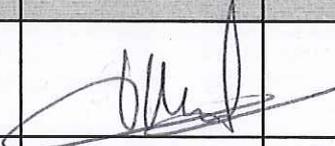
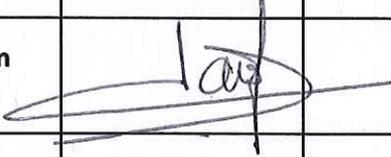
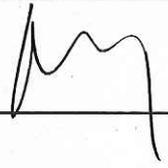
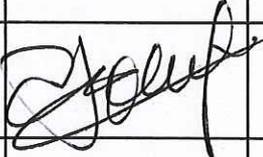
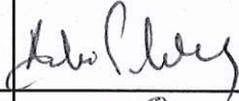
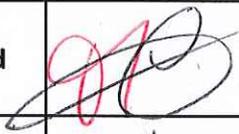
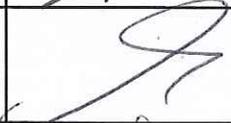
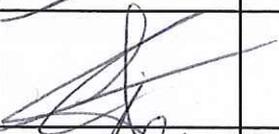
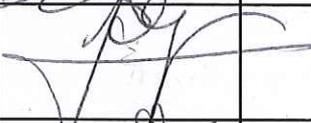
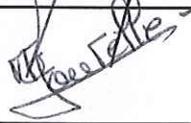
Gaël PERDRIAU

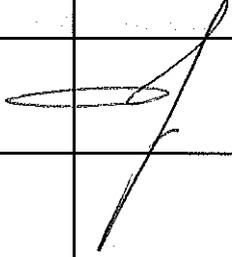
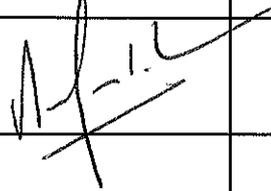
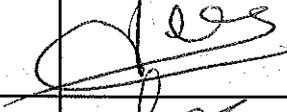
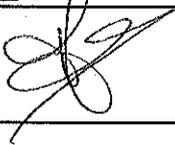
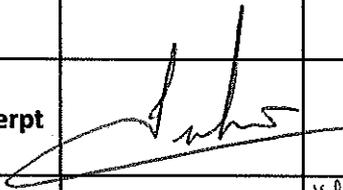
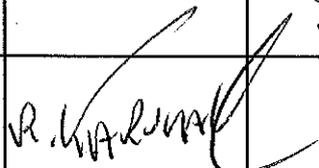
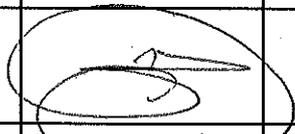
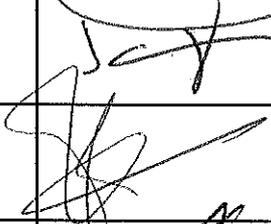
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU JEUDI 30 JUIN 2016

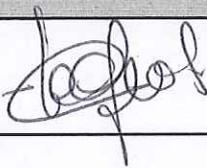
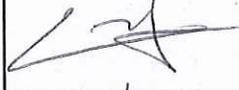
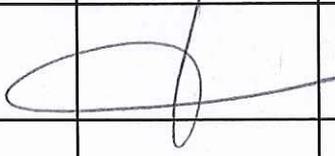
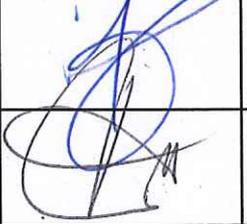
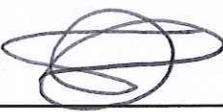
TITULAIRE	VILLE	PRESENCE	POUVOIR	SIGNATURE
ARTIGUES Gilles	Saint-Etienne			
AUBOURDY Nicole	Saint-Etienne			
BARNIER Jean-François	Le Chambon Feugerolles			
BARRIER Jean-Alain	Farnay			
BARRIOL Denis	Génilac			
BEAL Michel	Saint-Etienne		17 <sup>me</sup> - 17 <sup>e</sup> GOUTELLE	
de BEAUMONT Anne	Firminy			
BERGER Jean-Pierre	Saint-Etienne			
BERLIVET Eric	Roche la Molière			
BERROUKECHE Nora	Saint-Etienne			
BISACCIA Michèle	Saint-Priest en Jarez			
BONJOUR Jennifer	Le Chambon Feugerolles			
BONY Vincent	Rive de Gier			

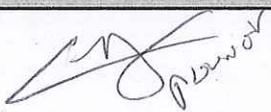
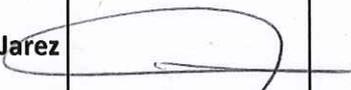
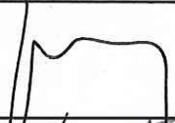
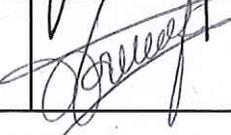
TITULAIRE	VILLE	PRESENCE	POUVOIR	SIGNATURE
BOUCHER Lionel	Saint-Etienne			
BOUTHEON Henri	Le Chambon Feugerolles			
BROUILLOUX Olivier	Roche la Molière			
BRUYERE Hélène	l'Etrat			
BUFFARD Marie-Christine	Saint-Etienne			
BUSSIERE Laurence	La Fouillouse			
CADEGROS Régis	Saint-Chamond			
CALACIURA Stéphanie	Saint-Chamond			
CELLE Paul	Villars			
CHAMBE Denis	Saint-Etienne			
CHAPRON Catherine	Fraisses			
CHAROLLAIS-CHEYTION Emmanuelle	Rive de Gier			
CHARROIN Jean-Jacques	Firminy			
CHARVIN Jean-Claude	Rive de Gier			
CHASSAUBENE Marc	Saint-Etienne			

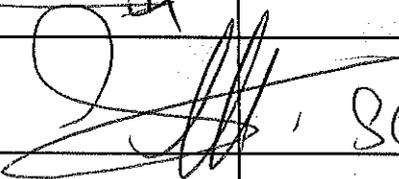
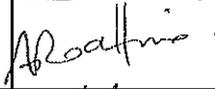
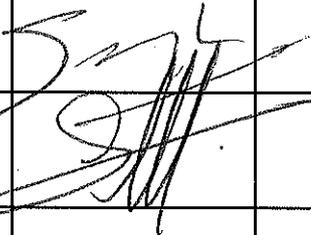
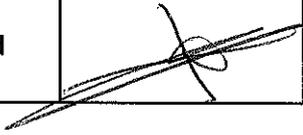
TITULAIRE	VILLE	PRESENCE	POUVOIR	SIGNATURE
CHAVANNE Marc	Saint-Jean Bonnefonds			
CHAZELLE Suzanne	Saint-Genest Lerpt			
CORNUT Jean-Noël	Saint-Etienne			
CORRIERAS Paul	Saint-Etienne			
CORTEY Patricia	Saint-Jean Bonnefonds			
COUSIN Joëlle	Gènilac		BARRIOL D	
CUSTODIO Alexandra	Saint-Etienne			
DE PEYRECAVE Gabriel	Saint-Etienne			
DEGRAIX Jean-Luc	Saint-Chamond			
DUMAS Marie-Pascale	La Ricamarie			
ESTABLE Gilles	Caloire			
FAURE Marie-Dominique	Saint-Etienne		Denis CHAMISE Pouvoir	
FAURE Marc	La Ricamarie			
FAUVEL Bernard	Chagnon		GARRIDO Parcel	
FAVERJON Christophe	Unieux			

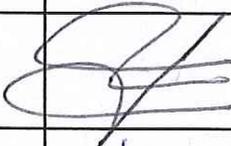
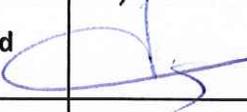
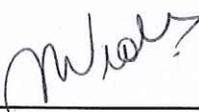
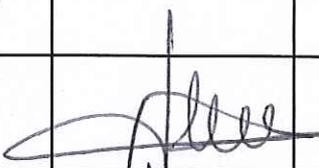
TITULAIRE	VILLE	PRESENCE	POUVOIR	SIGNATURE
FAY Annick	Roche la Molière			
FAYOLLE Christian	Saint-Martin la Plaine			
FAYOLLE Sylvie	Saint-Paul en Cornillon			
FAYOL-NOIRETERRE Pierre	Saint-Etienne			
FLACHAT Jean-Claude	La Valla en Gier			
FLECHET Andonella	Saint-Chamond		H. Reynaud	
FOREST Nicole	Saint-Chamond			
FRANCOIS Luc	La Grand'Croix			
FRIEDENBERG André	Saint-Etienne			
GALLAND Michelle	Saint-Chamond			
GANDILHON Michel	Fontanès			
GARRIDO Pascal	La Talaudière			
GONZALEZ GRAIL Ramona	La Talaudière			
GOUJON Roland	La Tour en Jarez			
GOUTELLE Marie-Eve	Saint-Etienne			

TITULAIRE	VILLE	PRESENCE	POUVOIR	SIGNATURE
GUYOT Rémy	Saint-Christo en Jarez			
JACQUEMET Daniel	Saint-Etienne		Bonneur	
JANDOT Marc	Dargoire			
JEANSON Raphaëlle	Saint-Etienne			
JOASSARD Raymond	Sorbiers			
JODAR Christiane	Saint-Etienne			
JUBAN Laurence	Firminy			
JULIEN Christian	Saint-Genest Lerpt			
JUSSELME Delphine	Saint-Etienne		He MASSOW Pournain 	
KARULAK Robert	Saint-Etienne			
KEFI-JEROME Samy	Saint-Etienne		LABI CH Sbeu 	
LABICH Siham	Saint-Etienne			
LAGET Bernard	Châteauneuf			
LAULAGNET Marie-Josèphe	L'Horme			
LECOCQ Yves	Pavezin			

TITULAIRE	VILLE	PRESENCE	POUVOIR	SIGNATURE
LEGROS Eliane	Lorette			
LETIEVANT-PIBAROT H�el�ene	Saint-Etienne			
L'HARMET-ODIN Corinne	Saint-Etienne			
LIOGIER Claude	Saint-Etienne			
LONGEON Olivier	Saint-Etienne			
LUYA Babette	Unieux			
LUYA Julien	Firminy			
MAISONNETTE Michel	Valfleury			
MAJONCHI Pascal	Saint Paul en Jarez			
MANET G�erard	Tartaras			
MARRON Pascale	Saint-Etienne			
MASSON Brigitte	Saint-Etienne			
MATRICON Nathalie	La Grand' Croix			
MONTAGNIER Caroline	Saint-Etienne			
MORAND Yves	L'Etrat			

TITULAIRE	VILLE	PRESENCE	POUVOIR	SIGNATURE
MOREAU Stéphanie	Saint-Etienne			
NAULIN Catherine	Saint Paul en Jarez			
NIEBUDKOWSKI Michèle	La Terrasse sur Dorlay			
OUCHAOUA Djida	Unieux			
PANGAUD Jean-Marc	Andrézieux-Bouthéon			
PARTRAT Yves	La Fouillouse			
PAUZE Jean-Michel	Saint-Priest en Jarez			
PERACHE Gilles	Saint-Romain en Jarez			
PERDRIAU Gaël	Saint-Etienne			
PERRIN Fabienne	Saint-Etienne			
PETIT Marc	Firminy			
PIGEON Florent	Saint-Etienne			
PORCHEROT Jean-Philippe	Dozieux			
REYNAUD Hervé	Saint-Chamond			
RICARD Joëlle	La Ricamarie			

TITULAIRE	VILLE	PRESENCE	POUVOIR	SIGNATURE
RIVAT Jean-Paul	Saint-Chamond			
RIVIERE Christiane	Andrézieux-Bouthéon			
ROATTINO Annick	Saint-Joseph			
ROSIER Marc	Saint-Joseph			
ROUSSET Jean-Louis	Rive de Gier			
ROUX Christine	Villars			
ROVERA Monique	Le Chambon Feugerolles			
RUAS Janine	Saint-Martin la Plaine			
SAUGUES Lionel	Saint-Etienne			
SCHALK Jean-Claude	Andrézieux-Bouthéon			
SCHNEIDER Alain	Saint-Etienne			
SEMACHE Nadia	Saint-Etienne			
SOTTON Joseph	Fraisses			
TARDY Gérard	Lorette			
THELISSON Jean-Marc	Saint-Héand			

TITULAIRE	VILLE	PRESENCE	POUVOIR	SIGNATURE
THIVANT Marie-Christine	Sorbiers			
THIZY Sylvie	Saint-Christo en Jarez			
THIZY Gilles	Marcenod			
THOMAS Lucie	Saint-Héand			
THOMAS Marie-Hélène	Saint-Étienne			
TORGUES Daniel	sainte-Croix en Jarez			
VALETTE Stéphane	Saint-Chamond		Michelle GALLAND	
VERCHERAND Alain	Cellieu			
VIALLON Anne-Françoise	Saint-Etienne			
VINCENT Maurice	Saint-Etienne			
VIVIANI Enzo	L'Horme			
ZADRA Catherine	Saint-Etienne			
ZIEGLER Georges	Saint-Etienne			